



Syndicat local **FO Justice** CP LANNEMEZAN

SUPPRESSION DE L'ÉQUIPE DES 10 : UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LES AGENTS

À quelques jours de l'été, les agents découvrent avec stupeur que leur organisation de travail est totalement bouleversée.

La suppression brutale de l'équipe des 10 remet en cause un équilibre déjà fragile entre vie professionnelle et vie personnelle.

UNE ORGANISATION PRÉCIEUSE POUR L'ÉQUILIBRE DES AGENTS

Le système actuel, basé sur une alternance de petite et grande semaine, permet :

- 1 week-end complet (vendredi, samedi, dimanche) sur 2,
- 1 mercredi sur 2 de repos,
- Une meilleure organisation familiale, personnelle, et même médicale.

Ce roulement est précieux. Il permet aux agents de souffler, de prévoir, de vivre.

Et pourtant, c'est ce fonctionnement équilibré que l'administration choisit de balayer.

Désormais : 1 seul week-end (samedi, dimanche) tous les 5 semaines !

Mariages, baptêmes, temps en famille prévus en 2025 ? C'est fini.

Les agents n'ont plus aucune visibilité sur leur vie personnelle.

Et leurs proches ? Totalement sacrifiés.

Oui, les congés d'été sont maintenus... pour l'instant !

Mais à quel prix ? Celui du mépris.

Mépris des agents. Mépris de leurs efforts. Mépris de leurs familles.

Depuis plusieurs mois, les agents de cette équipe ont pourtant joué le jeu, en acceptant de prendre des nuits pour garantir le bon fonctionnement de la détention.

De plus, ils trouvent eux-mêmes des remplaçants dans la mesure du possible, comme pour le poste de leur collègue V... mutée.

Et en retour ?

Une sanction déguisée avec la suppression de leur équilibre.

UNE DÉCISION INJUSTE ET INJUSTIFIABLE

Un appel d'offre vient d'être publié et deux agents se sont dit prêts à rejoindre l'équipe des 10,

Sans oublier les deux collègues en arrêt maladie qui doivent faire le retour dès septembre.

Et pourtant, aucune écoute, aucune audience avec les agents concernés, aucune remise en question.

Pourquoi avoir lancé un appel d'offre pour supprimer cette équipe quelques jours plus tard ?

POURQUOI CETTE PRÉCIPITATION ?

L'administration envisage un nouveau planning pour 2026.

Bien-sur avec la mise en place d'un groupe de travail, demandé par Force Ouvrière Justice Lannemezan pour :
- éviter de subir une nouvelle organisation, mais pour proposer un modèle respectueux de la réalité du terrain et des choix des agents,
- que les agents puissent choisir leur rythme, et ne pas se le voir imposer.

Alors pourquoi imposer dès maintenant la suppression de l'équipe des 10, sans attendre les conclusions du groupe de travail ? sans aucune concertation réelle ? sans respecter les instances officielles ?

CSA : UNE ÉTAPE OBLIGATOIRE

Toute modification majeure de l'organisation du travail doit être soumise au Comité Social d'Administration (CSA).

Et pourtant aucun passage en CSA n'a été organisé à ce jour concernant cette suppression.
C'est une entorse grave au dialogue social et aux règles de fonctionnement.

Pour rappel, et c'est tristement révélateur qu'il faille le rappeler, la circulaire relative à la mise en œuvre du dialogue social dans les services de l'Administration Pénitentiaire, en date du 30 juillet 2021, impose clairement la concertation avec les représentants du personnel avant toute réorganisation du travail.

FO Justice Lannemezan exige un CSA en urgence

FO JUSTICE LANNEMEZAN REFUSE LE 49.3 LOCAL

Ce passage en force est inacceptable.

Nous ne sommes ni des pions ni des numéros.

FO Justice Lannemezan refuse la méthode autoritaire,

FO Justice Lannemezan refuse le 49.3 local,

FO Justice Lannemezan refuse cette destruction des équilibres pro / perso à quelques jours des vacances d'été,

FO Justice Lannemezan refuse que l'on bafoue les textes et les droits syndicaux

FO JUSTICE EXIGE :

Le maintien de l'équipe des 10 à minima jusqu'à janvier 2026 ,

La concertation réelle dans le cadre du groupe de travail si c'est équipe devait rentrer dans le nouveau planning

La tenue immédiate d'un CSA,

Le respect du dialogue social,

Et le plus important : le respect des agents et de leurs familles

Les agents ne doivent plus subir. Ils doivent pouvoir choisir. FO Justice Lannemezan restera mobilisé, présent et combatif à vos côtés.

Le bureau FO Justice CP LANNEMEZAN – le 19 juin 2025

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

